

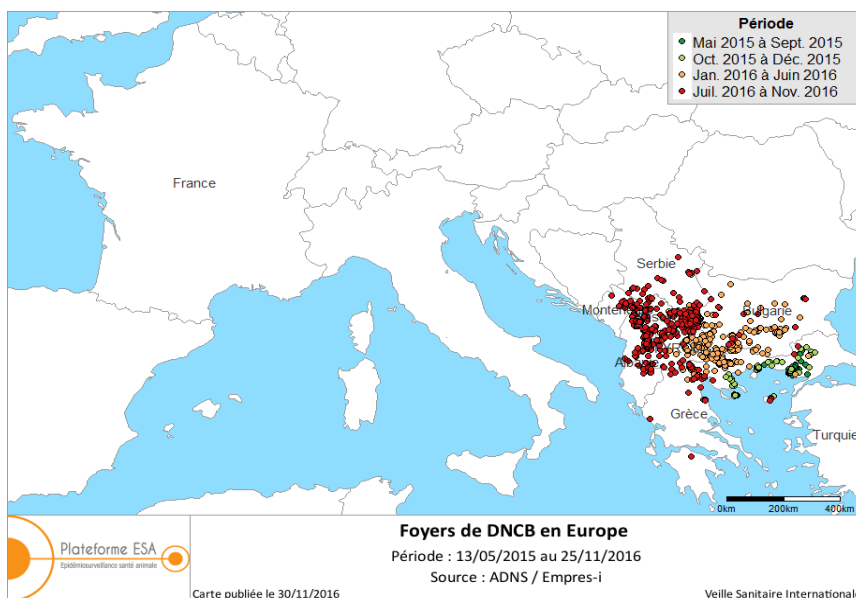
LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE

Un grave danger sanitaire à nos portes

La dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) est une maladie virale contagieuse qui atteint uniquement les bovins. Elle n'est pas présente en France actuellement.

Introduite en Turquie en 2014, la DNBCB s'étend progressivement en Europe. Malgré les mesures de lutte mises en œuvre dans les pays touchés (abattage, vaccination et restriction des mouvements), elle continue de progresser vers l'Ouest.

Un foyer de DNBCB en France déclencherait un « plan d'intervention sanitaire d'urgence » avec des mesures de restriction des mouvements, de vaccination d'urgence, d'abattage, etc. Les conséquences commerciales seraient majeures car toute exportation de bovins vivants et de produits bovins serait suspendue.



Compte tenu de ces enjeux et du risque d'introduction de la maladie en France, il est primordial de pouvoir détecter au plus vite tout animal atteint de DNBCB, afin de mettre en place très rapidement des mesures de lutte efficaces.

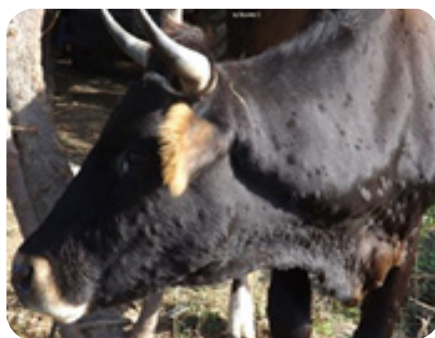
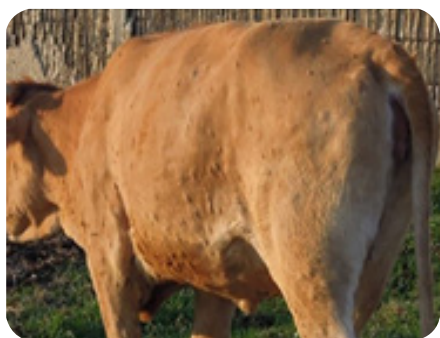
En tant qu'éleveur, vous jouez un rôle central pour détecter la maladie car vous êtes le premier, au contact de vos bovins, à pouvoir suspecter la DNBCB et à devoir donner l'alerte.

Comment reconnaître la DNBCB ?

Le signe caractéristique de la DNBCB est l'apparition de nodules : de quelques nodules à des nodules sur tout le corps du bovin. Mais moins de la moitié des animaux malades développent des nodules, et le nombre d'animaux atteints dans le troupeau peut être très variable (d'un animal à la moitié du cheptel).

Les bovins peuvent être fatigués, présenter des écoulements nasaux ou oculaires ou saliver de manière anormale.

Les formes graves peuvent provoquer des avortements, des boiteries, des difficultés respiratoires et des troubles digestifs. La mortalité est inférieure à 10%.



Photographies de nodules prises sur des bovins atteints de DNBCB en 2015-2016 en Grèce (Tasioudi et al. 2015)

Comment se transmet la maladie ?

Trois modalités de transmission de la maladie sont connues :

- une transmission mécanique par des insectes piqueurs, c'est le principal mode de diffusion de la maladie,
- une transmission directe entre bovins,
- une transmission indirecte par le matériel ou l'environnement.

On a observé dans les Balkans que les foyers sont plus nombreux en été qu'en hiver (ce qui s'explique par la transmission par des insectes).

Enfin, on estime que la progression de la maladie est de l'ordre de 7 km par semaine, ce qui, compte tenu de sa localisation actuelle, justifie la mise en œuvre de mesures de surveillance et la vigilance de chacun.

Je suspecte la DNCB dans mon troupeau, que dois-je faire ?

J'appelle mon vétérinaire en urgence lorsque :

- **Au moins un bovin du troupeau présente des nodules** durs, arrondis, indolores, de 0,5 à 5 cm de diamètre
- **Au moins un bovin du troupeau est fiévreux**, abattu, ou présente des écoulements (nasaux ou oculaires) ou une salivation excessive

**En cas de doute, n'hésitez pas à appeler votre vétérinaire
qui vous conseillera sur la conduite à tenir.
La vigilance relève de la responsabilité de chaque éleveur !**

Pour suivre l'évolution de la situation sanitaire, nous vous invitons à consulter le site de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale : <http://www.plateforme-esa.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse>

